

Zeitschrift: Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande
Band: 28 (1890)
Heft: 13

Artikel: Messagères du printemps
Autor: [s.n.]
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-191613>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 05.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

CONTEUR VAUDOIS

JOURNAL DE LA SUISSE ROMANDE

Paraissant tous les samedis.

PRIX DE L'ABONNEMENT :

SUISSE : un an . . . 4 fr. 50
 six mois . . . 2 fr. 50
 ÉTRANGER : un an . . . 7 fr. 20

On peut s'abonner aux Bureaux des Postes ; — au magasin MONNET, rue Pépinet, maison Vincent, à Lausanne ; — ou en s'adressant par écrit à la *Rédaction du Conteur vaudois*. — Toute lettre et tout envoi doivent être affranchis.

CAUSERIES DU CONTEUR

2^{me} et 3^{me} séries.

Prix 2 fr. la série ; 3 fr. les deux.

L'Écriture.

On se plaint souvent, et avec raison, du peu de soin que certains correspondants mettent aux missives qu'ils envoient. Non seulement leur écriture est difficile à lire, mais encore ils trouvent moyen de rendre illisible la chose essentielle, leur signature.

Dans ce domaine-là, les choses en sont venues à tel point, qu'on a dû prendre officiellement des mesures sévères pour rappeler à l'ordre les scribes peu soigneux. Bismarck, le grand chancelier, a fait adresser à deux reprises et à tous les fonctionnaires de l'empire allemand, une circulaire par laquelle il leur enjoind, dans l'intérêt de la simplification du service, d'écrire lisiblement le corps des lettres et principalement « leur signature ». Le chancelier se réserve, en outre, de prendre des mesures comminatoires contre tous ceux qui ne suivraient pas ses instructions.

Une seconde manifestation du même genre a été faite par le tribunal supérieur du canton de Zurich qui refusera, à l'avenir, toutes les lettres et pièces de procédure qui ne seront pas d'une lecture facile.

A une époque aussi chargée de besogne et de devoirs que la nôtre, nous comprenons que les administrations n'ont pas le temps de déchiffrer des rébus. Pour peu que cette croisade contre les pieds de mouches et les hiéroglyphes continue, on peut espérer qu'une réaction sérieuse se fera dans le sens d'une amélioration fort désirable.

Aussi bien, le mal vient de loin. Déjà dans les classes supérieures de certains collèges communaux, on ne tient aucun compte de la forme, soit pour les devoirs domestiques, soit pour les penums. Les élèves prennent toutes les libertés possibles au point de vue calligraphique. Une fois le pli pris, avec l'assentiment tacite des maîtres, il est fort difficile de se corriger ; et, si plus tard l'obligation d'améliorer son écriture devenait une nécessité, il est malheureusement à craindre qu'on ne puisse plus réagir contre les mauvaises habitudes.

Tenez, pas plus loin qu'hier, j'ai été mandé par mon voisin Etienne, un ancien notaire, vieillard de soixante-dix-

huit ans. Il venait de recevoir une longue lettre de son petit-fils — son seul parent en ligne directe — étudiant en droit.

Avant de réclamer mes services, le vieux notaire avait, à plusieurs reprises, essuyé ses lunettes, s'était mis à l'endroit le plus clair, mais sans succès. Pour l'aïeul :

Ce n'était que festons, ce n'était que dédales !
 « Est-il possible, est-il possible, répétait-il sans cesse, lui qui écrivait si bien étant petit ! »

En effet, il semblait que cette correspondance avait été faite pendant un tremblement de terre. Certaines lettres étaient comme suspendues dans l'espace ; d'autres plongeaient dans les bas-fonds ; il y avait là des mots tourmentés, contournés, qui défiaient toute interprétation.

Enfin, à force de patience et de conjectures, nous arrivâmes au bout de notre lecture, et je lui laissai une copie nette de ce casse-tête chinois.

La lettre du jeune homme était très affectueuse, remplie de détails qui évidemment n'étaient pas destinés à des tiers, car il y avait des questions d'argent et de plus intimes encore.

Vous le voyez, les inconvénients d'une mauvaise écriture sont multiples :

D'abord on perd beaucoup de temps à la lire ;

Ensuite c'est une source d'erreurs ;

Et enfin, en empruntant les yeux du voisin, vous êtes obligé de confier des secrets qui devraient rester dans la famille.

Nous concédons que chacun ne peut écrire comme un notaire, bien que cette expression ne soit plus qu'un ressouvenir d'un temps qui n'est plus. Mais nous estimons qu'en dehors des amis intimes, l'écriture doit toujours être facilement lisible. Outre que c'est une politesse obligée, c'est un minimum, au-dessous duquel on ne peut descendre sans prendre l'impolitesse en croupe.

LÉO ANNITA.

Messagères du printemps.

On signale déjà l'apparition de quelques hirondelles. Quelles soient les

bienvenues, car jamais hiver ne parut si long !... Les brouillards, la neige, la pluie, l'influenza, et puis encore la pluie, la neige, les brouillards, l'influenza, tels sont les agréments qui nous ont été distribués à discrétion, pendant près de six mois.

On dit qu'il ne faut point murmurer contre le sort, c'est vrai ; mais comme nous les accueillons avec joie, les douces messagères du printemps !...

Du reste, s'il est un oiseau aimé, c'est bien l'hirondelle. Son vol rapide et infatigable, ses cris joyeux, sa sociabilité, ses émigrations périodiques, son attachement au pays natal, son retour annonçant celui de la belle saison, la structure merveilleuse de son nid ont attiré sur elle la curiosité, la bienveillance des peuples anciens et modernes.

De temps immémorial les hirondelles sont regardées comme les amies de l'homme. Aussi presque partout sont-elles l'objet d'un respect qui va jusqu'à la superstition.

Au moyen-âge on croyait que ces oiseaux connaissent le secret de guérir les maladies d'yeux et même la cécité complète. Si leurs petits perdent la vue, disait-on, les hirondelles vont au loin chercher une petite pierre qui a des vertus merveilleuses ; il suffit de la mettre en contact avec l'œil malade pour que celui-ci soit guéri. Cette légende s'est conservée jusqu'à nos jours, et nombre de bonnes femmes croient encore que dans tous les nids d'hirondelles se trouve la pierre qui a la propriété de rendre la vue aux aveugles et de guérir les maladies d'yeux.

Dans les campagnes, si une jeune fille aperçoit, au retour des hirondelles, un de ces oiseaux seul, elle se désole, car cela indique qu'elle est encore condamnée au célibat pour l'année entière ; mais si elle voit deux hirondelles voltigeant de compagnie, c'est, au contraire, un signe de prochain mariage.

Le jeune homme qui veut se faire aimer d'une jeune fille n'a qu'à lui offrir un anneau d'or qui a été laissé neuf jours dans un nid d'hirondelles.

Dans tous les pays enfin, un nid d'hi-

rondelles attaché au toit de la demeure est un gage de bonheur et de réussite en affaires.

Inversement, d'après la croyance populaire, celui qui tue une hirondelle, s'expose aux plus grands malheurs : la maladie frappera sa famille, ses bestiaux dépériront, ses blés ne germeront pas.

Ces croyances se trouvent également chez les marins bretons : celui qui tue une hirondelle venant chercher à bord un refuge contre la fatigue ou contre la force du vent expose, disent-ils, le navire à de graves dangers.

Ce ne sont là que des légendes, sans doute, mais ces légendes sont, en somme, respectables et utiles, si elles ont pour résultat d'empêcher la destruction des hirondelles, qui nous rendent tant de services en détruisant une énorme quantité d'insectes nuisibles aux récoltes et aux bestiaux ou même dangereux pour l'homme lui-même.

« Le vol est l'état naturel de l'hirondelle », a dit Buffon : son état nécessaire; elle mange en volant, elle boit en volant, elle se baigne en volant. Elle sent que l'air est son domaine. Elle le parcourt dans tous les sens, comme pour en jouir dans tous ses détails, et tantôt elle rase la terre, tantôt elle s'élève très haut.

La vitesse du vol de l'hirondelle est considérable. Elle avait été évaluée jusqu'ici de 125 à 130 kilomètres à l'heure, vitesse supérieure à celle d'un train-express, mais elle vient d'être déterminée expérimentalement ces temps derniers. Dans un « lâcher » de pigeons-voyageurs à Creil, on a rendu également la liberté à une hirondelle dont le nid était fixé dans une ville du Nord distante de Creil de 242 kilomètres; or, l'hirondelle rentra dans son nid une heure et demie avant l'arrivée du premier pigeon; elle avait accompli ce trajet en deux heures environ, c'est-à-dire avec une vitesse de 121 kilomètres à l'heure. Pendant le trajet, elle avait eu à lutter contre un vent assez violent; avec une atmosphère favorable, sa vitesse eût certainement dépassé 130 kilomètres à l'heure.

Le docteur Recordon.

(Fin.)

Nommé en 1855 membre du Conseil de santé, vice-président de ce corps dès 1857, il eut, à ce titre, à examiner toutes les questions médicales ou hygiéniques qui dépendaient de l'Etat. Pendant trente ans il occupa ce poste important.

Le temps que le Dr Recordon a consacré à ses fonctions officielles de directeur des affaires médicales est certainement très grand. Il assistait à tous les examens, qui étaient alors cantonaux, aux épreuves pratiques, il lisait et critiquait les travaux, il

avait en main la direction de l'hygiène publique des hommes et celle des animaux, et dans ces domaines si différents, il était à sa place et fournissait aux autorités les données de la science. Il présida à toutes les études et à tous les travaux qui permirent d'inaugurer, en 1873, l'Asile des aliénés de Cery, puis aux études de longue haleine et aux décisions multiples à la suite desquelles le canton de Vaud ouvrit son Hôpital cantonal du Champ-de-l'Air il y a un peu plus de six ans. L'installation de ces deux grands services sociaux dans des conditions matérielles qui font quelque honneur au pays est due à ses études infatigables, et, aussi, pour les décisions définitives, aux bonnes dispositions du gouvernement. (*) Il prit une part sérieuse à l'organisation de l'Ecole de pharmacie, qu'il n'avait d'ailleurs point provoquée, mais pour la réussite de laquelle il se donna de la peine. Il fit de même pour la création de l'Ecole d'anatomie et de physiologie. Quand les examens médicaux devinrent affaires fédérales, il fut pendant quelques années membre du comité directeur, auquel son ancienne expérience des choses médicales fut précieuse. Enfin, il inaugurerait, en 1873, à l'Académie, l'enseignement de l'hygiène et de la médecine légale.

Peu à peu, l'âge arrivant, mais non les infirmités de l'âge, le Dr Recordon diminua les obligations qui avaient pesé sur lui pendant si longtemps. Il s'occupait toujours de questions d'utilité publique, de charité privée, il avait été l'organisateur de l'asile Louis Boissonnet pour convalescents et valétudinaires, il en resta le président et lui donna toujours ses soins, justifiant ainsi la confiance que Mme Boissonnet lui avait témoignée en remettant entre ses mains le capital de fondation. Enfin il revêtit dans les dernières années de sa vie la position de médecin principal des chemins de fer de la Suisse Occidentale, où l'avait appelé la confiance absolue qu'il inspirait au peuple entier, aux administrations, le respect que lui portaient ses collègues, tous plus jeunes que lui, sa grande connaissance enfin des choses du pays et de la science. En cette dernière qualité, il introduisit l'examen des employés sur la cécité des couleurs, l'organisation des appareils de secours dans chaque gare et, s'il n'eut guère l'occasion de déployer la haute autorité qui lui était confiée, il eut d'autant plus souvent celle de faire sentir sa bienveillance à ses jeunes collègues et sa bonté à la foule des employés subalternes et de gens modestes, qui d'une manière ou d'une autre eurent recours à lui. Le jour de ses funérailles, les employés du chemin de fer témoignèrent leurs regrets d'une manière visible à tous et vinrent en grand nombre rendre les derniers devoirs à leur médecin principal.

Enfin, la commune d'Ecublens, dans laquelle, depuis quelques années, il aimait à demeurer, éprouva largement aussi les effets de son expérience et de sa bonté. Elle le témoigna d'une manière qui était juste,

(*) Dans celui-ci, il y eut des magistrats qui, par l'intérêt suivi qu'ils portèrent à la création de nos hôpitaux, par leur activité et leur action sur le Grand Conseil, s'élevèrent au rôle de collaborateurs du Dr Recordon. Ce sont MM. Estoppey, Bornand et Berney. D.

assurément, par la participation de ses autorités, et touchante, en outre, par la participation de la population entière.

C'est à Ecublens en effet que le Dr Recordon aimait à revenir après le travail, c'est là qu'il trouvait le repos dans sa famille, dans sa bibliothèque, dans son agreste demeure située sur une colline d'où le regard, s'étendant à droite et à gauche, embrasse le littoral entier du canton de Vaud. Et nous aimons à nous figurer, qu'au soir de la vie, notre maître et ami devait regarder avec une satisfaction intime les rivages de ce pays auquel il avait fait tant de bien.

Pendant l'été ses forces déclinerent d'une manière peu apparente, il est vrai, et son travail ne fut changé en rien. Au mois d'octobre dernier il passa quinze jours à Paris et revint charmé des beautés de l'exposition. En novembre cependant, sa nutrition altérée inquiétait ses amis, mais ce ne fut que trois semaines avant les derniers jours qu'ils eurent la douleur de constater une maladie incurable des organes digestifs. Le 6 décembre, il avait encore vaqué à ses occupations ordinaires à Lausanne, lorsqu'un frisson et une défaillance lui rendirent évident l'obligation de se vouer exclusivement au soin de sa santé. Ce jour-là, il fit, en effet, sa dernière visite dans la ville dans laquelle il avait tant travaillé, et on peut dire que dès lors, sans illusion sur son état, il attendit tranquillement sa fin. Il y a là vraiment quelque chose d'imposant et une fin de vie que l'on peut appeler enviable après une existence qui l'était aussi. Voilà un homme qui après cinquante ans de travail intelligent et fécond entend l'avertissement de la fin, le comprend, pose le travail et attend avec calme, avec sérénité, l'arrivée de son dernier jour. Il se félicite de ne souffrir ni de la douleur, ni de la faim, n'a que des paroles consolantes autour de lui, et peut voir encore l'émotion intense qu'éprouvent ses nombreux amis à la nouvelle de son danger. En présence de tant de calme, nous aimons à nous figurer qu'ayant fait repasser devant son esprit son existence entière il s'est vu entouré d'un cortège immense de devoirs accomplis, de services rendus, de consolations données, qu'il s'est senti accompagné par les bénédictions de deux ou trois générations successives et qu'un sentiment de satisfaction a pu se dégager de cet examen. Sentiment enviable, disions-nous, car il est donné à peu d'hommes d'avoir reçu dans une aussi large mesure les talents de l'Evangile et de les avoir si brillamment multipliés.

Simple dans ses goûts et dans son existence, le Dr Recordon avait peu de besoins personnels. Toutefois son hospitalité était aisée et ample, les services qu'il rendait, il les décidait facilement et en souriant, il avait la générosité large et rapide. Rien d'irraisonnable, mais rien de petit ni de mesquin, ni de calculé. C'était un homme simple, qui avait une âme de grand seigneur. Et la profession médicale en était certainement rehaussée tout entière dans l'échelle sociale, car celui des nôtres que nous avons perdu avait à un haut degré ce qui fait la noblesse du médecin : la science, l'indépendance et la généreuse humanité.

Tous ceux qui ont connu le Dr Recordon seront unanimes pour constater le charme qu'il exerçait et cette impression résultait